

Questions orales

ter de ces questions et les régler, au lieu de laisser traîner les choses comme c'était le cas avant que l'Accord de libre-échange n'entre en vigueur.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, pourquoi le ministre ne veut-il pas admettre, devant ce dernier exemple de harcèlement de la part des autorités américaines relativement à l'exportation aux États-Unis de produits fabriqués au Canada, que, malgré ce qu'il en dit, l'Accord de libre-échange est totalement inefficace pour ce qui est de protéger les intérêts du Canada, que c'est un échec?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, nous avons vu notre excédent commercial avec les États-Unis passer de 14,2 milliards de dollars à 17,5 milliards de dollars. Nous avons vu un accroissement de nos exportations de 8 milliards de dollars, soit une hausse d'environ 7,5 p. 100. Nos exportations ont atteint un niveau record en août dernier. C'est certainement une preuve que l'Accord de libre-échange ne nuit pas aux exportateurs canadiens, mais qu'il les aide.

Je rappelle au député que, avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, nous n'avions pas tous les recours judiciaires prévus au chapitre 19 pour faciliter le règlement des différends. Maintenant, en cas de conflit, nous pouvons nous défendre.

* * *

LES IMPLANTS MAMMAIRES

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, hier, le ministre de la Santé a déclaré qu'on ne lui avait pas encore prouvé que les implants mammaires en silicone étaient dangereux.

Je me demande s'il sait ce qui se passe dans son propre ministère. Les fonctionnaires de la Direction générale de la protection de la santé ont reçu l'ordre de compiler les données pertinentes fournies par les sociétés, et les décisions sont fondées sur ces renseignements. On a imposé le silence à ceux qui ont contesté cette manière de faire ou on les a licenciés.

Le ministre acceptera-t-il de prendre cette question au sérieux, d'ordonner la tenue d'une enquête indépendante, où toutes les preuves pourront être présentées et analysées et où l'on pourra prendre une décision raisonnable pour le bien et la santé des Canadiennes?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, dans mes réponses antérieures, j'ai référé aux processus mis en place au ministère de la Santé pour procéder avec la question des appareils médicaux. Je dois mentionner, et je l'ai dit à cette même députée hier, que nous avons également mis en place un registre auquel les femmes qui ont subi une implantation mammaire ont la possibilité et l'opportunité de référer, de façon à donner les indications qu'elles pourraient concernant leur réaction ou leur degré de satisfaction sur l'implant.

Deuxièmement, à l'intérieur du ministère, j'ai demandé au sous-ministre de mettre en place un processus d'évaluation complet, non seulement des implants mammaires, mais de l'ensemble des appareils médicaux qui sont utilisés. Je pense que ce sont des mesures qui permettent, monsieur le Président, d'être à jour et de s'assurer que les politiques du ministère de la Santé tiennent compte, dans ce cas-ci essentiellement, de la santé des femmes, de celles qui pour des raisons qui les concerne, ont décidé de procéder à l'opération.

Et dans ces circonstances, j'ai rencontré hier M^{me} Marcella Tardif, j'ai longuement discuté avec elle du dossier lui-même, et je pense que nous faisons ce qui est en mesure d'être fait. Je répète ce que j'ai dit tantôt: Si je garde un doute, quel qu'il soit, sur l'utilité de remettre sur le marché les implants mammaires au silicone, monsieur le Président, ma collègue et personne d'autre ne verront plus dans le futur ces implants mammaires sur le marché au Canada.

[Traduction]

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, le ministre vient de nous fournir une longue réponse sans nous promettre d'enquête indépendante. Il n'a pas parlé non plus des données fournies par la société Dow Corning que son ministère se contente de compiler.

Si le ministre refuse d'ordonner la tenue d'une enquête indépendante, acceptera-t-il au moins de renvoyer cette question au Sous-comité sur la condition féminine de la Chambre des communes et de demander aux fonctionnaires de son ministère qui sont convoqués de bien vouloir comparaître devant le sous-comité?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, je n'ai pas d'objection à considérer la demande à savoir si on pourrait référer le cas au Comité sur le statut de la femme. En général, les fonctionnaires du ministère de la Santé qui sont appelés à témoigner devant des comités le font. Maintenant, encore une fois, je préfère considérer